

GUIDE de la Rentrée



le 22 juillet 2024
LA FLAMME OLYMPIQUE
EST PASSÉE À ÉTAMPES



2024/2025
Des tout-petits aux lycéens

Sommaire

Les démarches obligatoires

- Calcul du quotient familial p5
- Restaurant scolaire p5
- Le Portail Famille p6
- Écoles maternelles et élémentaires p6
- Inscription aux transports p7
- Vaccins p8

Dates des vacances scolaires

- Les vacances scolaires 2024-2025 Zone C p8

Les établissements scolaires de la Ville

- Les écoles maternelles p9
- Les écoles élémentaires p9
- Les collèges p10
- Les lycées p10
- Les établissements privés spécialisés p10
- Les associations de parents d'élèves p10

Avant et après l'école

- Les accueils périscolaires p12
- Le multisports p12
- Sports - loisirs - quartiers p13
- Les études dirigées p13

Le guichet unique

- Une adresse pour les activités et les loisirs extra-scolaires et périscolaires p14
- Portail Famille p14

L'accompagnement des jeunes et des familles !

- Le programme de la Réussite éducative p15
- Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) p15
- Le réseau d'éducation prioritaire p17
- Le SIJE (le Service d'Information & Accompagnement Jeunesse d'Étampes) p17
- Les antennes du SIJE p21
- L'Espace Public Numérique d'Étampes (EPN) p21
- Le CIO (Centre d'Information et d'Orientation) p23
- Le P.A.E.J. (Point Accueil Écoute Jeunes) p23
- Le Centre de Protection Maternelle et Infantile p24

- Le Centre de santé sexuelle du Conseil départemental de l'Essonne p24
- Centre Gratuit d'Information de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) p24
- L'Atelier Groupe famille p25
- Le jardin partagé p25

Les aides bienvenues

- Permanences du CCAS p26
- La cantine à 0,15 € p27
- Les aides de la Caisse des Écoles p27
- Le Pass'Rentrée p28
- Les aides supplémentaires p28
- Les permanences de la C.A.F. p29
- Les aides attachées au collège et au lycée p29
- Obtenir une bourse p29
- Fonds sociaux p29
- Les bons plans p29
- Le ticket loisirs Région p30
- Le tremplin citoyen du Département p30
- Le dispositif Cultures du cœur p30

Jeunes citoyens

- Le Conseil Municipal Jeunes p31

S'amuser, se détendre

- Les accueils de loisirs des Maisons de quartier p32
- Les accueils de loisirs pour les vacances p33
- Les Maisons de quartier p33
- Le Pôle de proximité et de services p34
- Le Pôle de développement culturel des quartiers p35
- Le Studio de répétition p35
- La saison culturelle de la Ville p35
- Le Musée intercommunal d'Étampes p36
- Le service Animation du Patrimoine Pays d'Art et d'Histoire p36
- Office du tourisme de l'Étampois Sud-Essonnoise p36
- Les Archives municipales p36
- Le Théâtre Intercommunal p37
- CinÉtampes p38
- Pôle des enseignements artistiques : musique, danse et arts plastiques p38
- La bibliothèque Diane-de-Poitiers p39
- La bibliothèque Ulysse p40
- Lire et faire lire p40
- Piscine intercommunale p40

Les règles de vie en communauté

- La pause déjeuner p41
- Protection des mineurs de moins de 13 ans p41

Édito

Chers parents, chers enfants,

Ce bel été vécu par Étampes lors du passage de la flamme olympique nous invite à faire nôtre en cette rentrée scolaire la devise : « Plus haut, plus vite, plus fort ».

Cette devise, nous l'avons toujours appliquée depuis 1995 en faisant de « L'École de la Réussite » notre priorité, pour donner aux jeunes étampois les meilleures chances dans leur parcours scolaire.

Ce petit guide rassemble toutes les informations qui vous seront utiles et vous détaillera les dispositifs mis en place en faveur de l'éducation et des familles, soutien aux projets des écoles, aide aux devoirs, réussite éducative, éducateurs sportifs, restauration à 0,15 euros en cas de difficultés particulières, caisse des écoles, activités culturelles...

N'oubliez pas, pour favoriser ce choix important d'une activité sportive et culturelle, d'utiliser le « Pass'Rentrée », qui, en lien avec les associations de notre ville, permet aux enfants un essai gratuit !

Parce que l'on travaille mieux dans un cadre agréable, comme chaque année, toutes les écoles de la ville ont été nettoyées, rénovées, embellies, et devant chacun de ces établissements où se forme l'élève mais aussi le citoyen, un nouveau panneau républicain comporte désormais le mot « Laïcité » qui rappelle la neutralité de notre système éducatif.

Acquérir de nouvelles connaissances, mieux connaître sa ville, découvrir les valeurs de la République et de la citoyenneté, se dépasser comme les athlètes des jeux olympiques, tel est le beau programme qui attend, cette année encore, les élèves d'Étampes.

À tous et à toutes les familles nous souhaitons une excellente année scolaire !

Franck Marlin

Maire d'Étampes - Député honoraire de l'Essonne
et

Marie-Claude Girardeau

1^{re} adjointe au Maire en charge de l'Enseignement, de l'Éducation, de l'Enfance, du Patrimoine historique, de la Culture et de la Commande publique

LES DÉMARCHES OBLIGATOIRES

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL



Important

Votre quotient ainsi que les tarifs appliqués sont valables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Le calcul du quotient :

Pour 2025, il sera obligatoire de le refaire calculer. Pour cela, dès réception de votre avis d'imposition 2024 (sur les revenus de 2023), et au plus tard le 13 décembre 2024, vous devrez le faire parvenir au service facturation, accompagné de l'attestation de paiement de prestations familiales (CAF, MSA...).

Pour la restauration, pensez à :

- adresser vos justificatifs d'absences.
- signaler tout changement de situation familiale, coordonnées (adresse, téléphone...).

En cas de changement d'adresse, de téléphone, signalez-le sur le Portail Famille ou au :

01 69 92 13 13 ou par mail : portail.famille@mairie-etampes.fr

Pour toutes informations complémentaires :

Service facturation au 01 69 92 13 13 ou Avenue du Marché-Franc.

Jours et heures d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
Jeudi : de 8 h 30 à 12 h 30.

RESTAURANT SCOLAIRE



Important

L'accès au restaurant scolaire nécessite une inscription préalable que ce soit à la journée, à la semaine, au mois ou pour l'année scolaire.

Il est impératif d'effectuer les réservations des repas des enfants.

À noter

Repas restauration scolaire et accueils de loisirs des Centres sociaux :

Réservations obligatoires.

Toute réservation ou annulation doit être effectuée au moins 5 jours à l'avance. Indispensable, cette démarche permet en premier lieu de veiller à la sécurité de l'enfant dont la présence au sein de l'établissement sur le temps du midi sera, par cette réservation, assurée.

Elle optimise également la gestion de la Cuisine municipale en certifiant à l'avance le nombre de repas à produire.

• **LE PORTAIL FAMILLE
DE LA VILLE D'ÉTAMPES**



Tél. : 01 69 92 13 13

portail.famille@mairie-etampes.fr

Pratique au quotidien, le Portail Famille avec son espace sécurisé et personnalisé permet aux parents de :

- > D'inscrire, de modifier ou d'annuler les jours de présence des enfants scolarisés en maternelles et élémentaires aux activités de la Ville, restaurant scolaire d'Étampes...
- > Gérer les coordonnées personnelles et les factures.
- > Effectuer les paiements en ligne.

Pour effectuer vos démarches, vous pouvez également vous rendre au service Facturation (Avenue du Marché-Franc) ou au sein des Espaces Publics Numériques étampois :

- **QUARTIER DE GUINETTE
ESPACE ZARAFÀ**
Avenue des Meuniers
Tél. : 01 60 80 00 44.
- **QUARTIER SAINT-MICHEL
ESPACE CAMILLE-CLAUDEL**
119 bis, bd Saint-Michel
Tél. : 01 69 95 50 00.
- **QUARTIER CENTRE-VILLE
SIJE**
22, rue des Marionnettes
Tél. : 01 69 92 68 00.

PENSEZ AUX INSCRIPTIONS

La scolarité en école maternelle est obligatoire à partir de 3 ans.

• **À l'école maternelle :**

Pour une rentrée en septembre, les inscriptions sont recueillies dès le mois de novembre de l'année précédente.

• **À l'école élémentaire :**

Les enfants entrant au Cours Préparatoire en septembre sont inscrits dès le mois de mars.

Documents nécessaires à l'inscription :

- > Livret de famille ou acte de naissance.
- > Extrait du jugement de divorce ou de séparation si nécessaire.
- > Justificatif de domicile (quittance de loyer, taxe d'habitation, acte notarié ou dernier avis d'imposition).
- > Coordonnées téléphoniques personnelles et professionnelles des parents.
- > Carnet de vaccinations de votre enfant.
- > Numéro d'assurance responsabilité civile.
- > Numéro d'allocations familiales.
- > Justificatifs de revenus : dernier avis d'imposition (ou les 3 derniers bulletins de salaire) et attestation de paiement de la CAF.

Si vous êtes hébergés, il est impératif de fournir les documents suivants : une attestation d'hébergement et un justificatif de domicile (quittance de loyer ou impôts locaux) de la personne qui héberge, ainsi que la photocopie de sa pièce d'identité.

À savoir

**DÉDOUBLEMENT
DES CP ET CE1**

Depuis la rentrée de septembre 2018, les élèves scolarisés en CP dans les établissements en zone de Réseaux d'Éducation Prioritaire (REP) bénéficient d'un taux d'encadrement inédit : un professeur pour environ 12 élèves. Depuis la rentrée de septembre 2020, cette mesure est reconduite et inclut les élèves scolarisés en CE1.

TRANSPORTS

Les élèves de maternelle et élémentaire devant emprunter les transports scolaires doivent être titulaires d'un titre de transport « la carte Scol'R ».

**MODIFICATION
TRANSPORTS SCOLAIRES**

Depuis la rentrée de septembre 2022, le transport scolaire des enfants de maternelle et d'élémentaire est assuré par le Syndicat mixte des Transports Sud-Essonne.

Pour inscrire vos enfants, plusieurs possibilités :

> **Par Internet**

Télécharger la fiche d'inscription sur : <https://transportsudessonne.fr> ou <https://ts.iledefrance-mobilites.fr/> inscription, et la transmettre :

> **Par courrier**

TSE - 8, rue de la Mairie
91150 MORIGNY
Tél. : 01 64 92 00 23.

> **Dans leurs locaux**

Jours et heures d'ouverture : tous les jours du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h sauf le jeudi après-midi.

Pour tout renseignement, vous pouvez les joindre au : 01 64 92 00 23 ou 06 15 37 06 64.

Une aide supplémentaire pouvant atteindre 100 % peut être accordée par le CCAS (sous conditions).

À savoir

Carte « IMAGINE'R » : pour les collégiens, lycéens et les étudiants, les inscriptions se font sur navigo.fr

Où faire ses démarches ?

POINT INFO TRANSPORTS

Avenue du Marché-Franc.
Tél. : 01 69 92 13 17.

Jours et heures d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Jeudi : de 8 h 30 à 12 h 30.

C'est obligatoire

Les vaccins obligatoires : DT-Polio (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite), Coqueluche, Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b, Hépatite B, Infections invasives à pneumocoque, Méningocoque de sérogroupe C, Rougeole, Oreillons et Rubéole.

> **Les dates de rappel sont également importantes.**

> **L'assurance scolaire est vivement conseillée pour couvrir les dommages occasionnés ou subis par votre enfant lors d'activités proposées par son établissement scolaire (visites, voyages, activités périscolaires).**

DATE DES VACANCES SCOLAIRES

2024/2025 - ZONE C

Toussaint 2024

> Du samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre 2024

Noël 2024

> Du samedi 21 décembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025

Hiver 2025

> Du samedi 15 février au dimanche 2 mars 2025

Printemps 2025

> Du samedi 12 avril au dimanche 27 avril 2025

Été 2025

> Samedi 5 juillet 2025

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE

LES ÉCOLES MATERNELLES

• École Elsa-Triolet

91, boulevard Saint-Michel.
Tél. : 01 64 94 33 80.

• École Éric-Tabarly

5, avenue de l'Atlantique.
Tél. : 01 69 16 14 62.

• École Hélène-Boucher

30 bis, rue Saint-Martin.
Tél. : 01 64 94 08 33.

• École Louise-Michel

Rue Salvador-Allende.
Tél. : 01 88 07 00 94.

• École Jacques-Prévert

Avenue des Meuniers.
Tél. : 01 64 94 23 81.

• École Jean-de-La-Fontaine

Rue Jean-Étienne-Guettard.
Tél. : 01 64 94 30 85.

• École Le Port

Place du Port.
Tél. : 01 64 94 08 84.

• École Le Petit Prince

19, mail Antoine-de-Saint-Exupéry.
Tél. : 01 64 55 80 93.

• École Marie-Curie

2, impasse du Prateau.
Tél. : 01 64 94 03 78.

• École Pauline-Kergomard

18, rue de Valory.
Tél. : 01 64 94 04 66.

LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

• École Simone-de-Beauvoir

Rue du Pont-Saint-Jean.
Tél. : 01 64 94 18 80.

• École André-Buvat

20 bis, rue Saint-Martin.
Tél. : 01 64 94 06 56.

• École Éric-Tabarly

5, avenue de l'Atlantique.
Tél. : 01 69 16 14 51.

• École Hélène-Boucher

6, rue de la Porte brûlée.
Tél. : 01 64 94 06 95.

• École Jacques-Prévert

Avenue des Meuniers.
Tél. : 01 64 94 39 61.

• École Jean-de-La-Fontaine

Rue Jean-Étienne-Guettard.
Tél. : 01 64 94 10 10.

• École Le Port

Place du Port.
Tél. : 01 64 94 04 22.

• École Les Prés

15, promenade des Prés.
Tél. : 01 64 94 14 39.

• École Louis-Moreau

126, rue Saint-Jacques.
Tél. : 01 64 94 08 82.

• École Le Petit Prince

19, mail Antoine-de-Saint-Exupéry.
Tél. : 01 64 55 80 90.

LES COLLÈGES

- **Collège Jean-Étienne-Guettard**

20, rue Saint-Antoine.
Tél. : 01 64 94 40 18.

- **Collège de Guinette**

Avenue des Meuniers.
Tél. : 01 64 94 22 84.

- **Collège Marie-Curie**

54, boulevard Berchère.
Tél. : 01 64 94 87 55.

LES LYCÉES

- **Lycée Geoffroy-Saint-Hilaire**

Internat d'excellence
4, avenue Geoffroy-Saint-Hilaire.
Tél. : 01 69 92 17 70.

- **Lycée Professionnel
Nelson-Mandela**

8, rue Julien-Pranville.
Tél. : 01 69 92 15 15.

- **Institution Jeanne-d'Arc**

(de la maternelle au lycée)
11, boulevard Henri-IV.
Tél. : 01 69 16 14 40.

LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS ET SPÉCIALISÉS

- **Maison Familiale Rurale
d'Étampes**

Domaine de Vauroux
Rue du Professeur Tubiana.
Tél. : 01 64 94 75 75.

- **École À l'Ère Libre**

(De l'élémentaire au lycée)
19, rue de l'Alun.
Tél. : 07 81 78 75 03.
Email : contat.alerelibre@gmail.com
Site Internet : www.alerelibre.com

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

- **APEEP Étampes**

(Association des Parents d'élèves de
l'Enseignement Public d'Étampes).
155, rue de la République.
Président : M. Moïse MOUDIO
Tél. : 06 87 16 55 47.
peep.etampes@wanadoo.fr

- **ALPERE**

(Association Laïque de Parents
d'élèves de la Région d'Étampes).
Mme Nadine AUBRY
association.alpere@gmail.com
Tél. : 07 62 52 47 89.

- **APEL**

(Association des Parents d'élèves de
l'Enseignement Libre)
jda.apel.etampes@orange.fr

- **Conseil local
du collège Guettard**

Mme Maïa MORPAIN
Tél. : 07 86 40 31 79.
maiamorpain@gmail.com

- **Conseil local
du collège de Guinette**

M. Bruno LEMOËL
fcpecollege.guinette@gmail.com

- **Conseil local
du collège Marie-Curie**

Mme Gwenaëlle CHARTIER
fcpe91.collegemariecurie@gmail.com
com

- **Conseil local lycée Geoffroy-
Saint-Hilaire**

lycee.etampes.fcpe@gmail.com

- **Conseil local
du Plateau de Guinette**

M. Philippe FOURCAULT
Tél. : 01 64 94 39 28.
philippe-fourcault@orange.fr

- **Conseil local FCPE
Saint-Martin**

Mme BREUGNOT
20 bis, rue Saint-Martin, à Étampes.

- **La Maison des Lycéens
Lycée Geoffroy-Saint-Hilaire**

M. BOULANGER / M. DAVALAN
Tél. : 01 69 92 17 70.

- **Union locale FCPE**

Mme Marion VANCON
Tél. : 06 12 54 29 63.
Mme Laetitia DARRIBERE
Tél. : 06 08 16 51 16.



AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

(Matin, soir et mercredi)



Contact

Service Enfance de la CAESE

76, rue Saint-Jacques
Tél. : 01 64 59 27 27.

L'accueil périscolaire permet aux parents de concilier vie professionnelle et vie personnelle. Il est ouvert à tous les enfants.

Adapté aux contraintes horaires des parents, ce service propose la prise en charge des enfants par des animateurs diplômés de la Communauté d'Agglomération de l'Étaminois Sud-Essonnes qui proposent chaque jour des activités ludiques et des moments de détente.

> **Pour les accueils périscolaires (matin et soir)**

Les différents lieux sont ouverts dès 7 h, et après les heures de classe jusqu'à 19 h :

Éric-Tabarly, Hélène-Boucher, Jean-de-La-Fontaine, Le Petit Prince, Le Port, Louis-Moreau, Louise-Michel, Pauline-Kergomard.

> **Pour les accueils périscolaires (mercredi), les différents lieux sont ouverts de 7 h à 19 h.**

C'est obligatoire

Un dossier d'inscription est à remplir avant toute fréquentation.

La réservation de la place en périscolaire doit être effectuée 48 h à l'avance (à l'exception du mercredi où la réservation doit être faite avant vendredi minuit). Sans réservation, l'enfant ne sera pas accueilli ni le matin, ni le soir, ni le mercredi.

LE MULTISPORTS



Contact

Service des Sports

Espace des Associations Louis-Blériot
2, avenue des Meuniers
Tél. : 01 88 07 01 09 – 06 30 23 47 03.
educ.sportifs@mairie-etampes.fr

Le Multi Sports encadré par des éducateurs sportifs diplômés permet aux enfants de développer leurs capacités physiques et psychomotrices par la découverte de disciplines sportives telles que :

football, basket-ball, handball, jeux de raquettes, athlétisme, acrosport, rugby...

Il regroupe 3 activités en fonction de l'âge des enfants :

> **Le BB Gym pour les enfants de 15 mois à 3 ans :** Espace sportif municipal Louis-Blériot, le vendredi matin de 9 h à 10 h et de 10 h à 11 h.

> **L'Éveil Multi Sports pour les 3/5 ans :** Centre sportif Michel-Poirier, le mercredi matin de 9 h à 9 h 45.

> **L'École Multi Sports pour les 6/12 ans :** Centre sportif Michel-Poirier, le mercredi matin de 10 h à 12 h.

À noter :

Le BB Gym est une activité gratuite et concerne les enfants de 15 mois à 3 ans.

SPORTS-LOISIRS-QUARTIERS



L'activité Sports-Loisirs-Quartiers encadrée par des éducateurs sportifs diplômés a pour objectifs la pratique et la découverte de disciplines sportives, l'utilisation du sport comme moyen d'insertion, de socialisation et de développement personnel pour les jeunes.

Les activités se déroulent au Centre sportif Michel-Poirier :

> **Le mercredi après-midi :** de 15 h à 17 h, pour les jeunes de 8 à 16 ans et tous les vendredis Futsal de 20 h à 23 h à partir de 17 ans, hors vacances scolaires.

> **Pendant les vacances scolaires :** de 14 h 30 à 16 h, pour les jeunes de 8 à 11 ans et de 16 h à 17 h 30 pour les jeunes de 12 à 16 ans et tous les vendredis pour les 17 ans et plus, basketball/Futsal de 18 h à 20 h et 20 h à 22 h.



LES ÉTUDES DIRIGÉES



Les élèves peuvent faire leurs devoirs et réviser les cours de la journée avec l'aide d'un enseignant ou d'un intervenant diplômé, au sein même des écoles élémentaires après les heures de classe. Ce service est proposé par la Communauté d'Agglomération de l'Étaminois Sud-Essonnes (CAESE).

UN GUICHET UNIQUE

UNE ADRESSE POUR LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET EXTRA SCOLAIRES



Depuis le 1^{er} avril 2019, la Communauté d'Agglomération de l'Étaminois Sud-Essonne (CAESE) a mis en place un guichet unique qui rassemble tous les services de l'Agglomération destinés aux familles, à l'Enfance et à la Petite enfance, afin de les accompagner et les informer au mieux dans leurs démarches administratives concernant :

- Les structures d'accueil de la Petite enfance.
- Les différents modes de garde (individuels ou collectifs).
- Les actions de soutien à la parentalité (café des parents, TourneSol, Lieu d'Accueil Enfants Parents).
- Les études dirigées.
- L'accueil périscolaire (matin, soir et mercredi).
- Les accueils de loisirs (vacances scolaires).
- Facturation du Pôle des enseignements artistiques.
- Les piscines intercommunales (cours de natation, aquagym, aquabike).
- Facturation du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal.

Un seul lieu, un seul numéro :
76, rue Saint-Jacques
91150 Étampes
Tél. : 01 64 59 27 27.

Horaires d'ouverture

Les lundis, mercredis, jeudis, et vendredis de 8 h 30 à 12 h 30 puis de 13 h 30 à 17 h 30.
Les mardis de 8 h 30 à 12 h 30.

Pour les activités périscolaires et extrascolaires, pensez à :

- adresser vos justificatifs d'absences.
- signaler tout changement de situation familiale, coordonnées (adresse, téléphone...) au guichet unique.

LE PORTAIL FAMILLE DE L'AGGLOMÉRATION DE L'ÉTAMPOIS SUD-ESSONNE



Cet espace permet aux parents de :

- > D'inscrire, de modifier ou d'annuler les jours de présence des enfants scolarisés en maternelles et élémentaires aux activités de la CAESE.
- > Gérer les coordonnées personnelles et les factures.
- > Effectuer les paiements en ligne.
- > Simuler les tarifs.

Pour toute autre modification, il suffit de faire parvenir les justificatifs en se connectant sur le Portail Famille ou au Guichet unique (76, rue Saint-Jacques ou 01 64 59 27 27) :

<https://www.espace-citoyens.net/portailfamilledeletam-pois/espace-citoyen/>

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ET DES FAMILLES

Le saviez-vous ?

Toutes les écoles élémentaires de la Ville sont dotées d'un équipement haute performance comprenant des tablettes, des PC portables, des vidéoprojecteurs, des bornes wifi mobiles...

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE



Contact

Service « Réussite éducative »
Centre social Jean-Carmet
1, avenue des Noyers-Patins
Tél. 01 60 80 05 29.

Accompagner dès la maternelle les enfants, les ados et leurs familles.

Qu'est-ce que c'est ?

Un accompagnement personnalisé, adapté aux besoins, en dehors des heures de classe et gratuit pour les familles.

Pourquoi ?

- > Pour une meilleure réussite dans son parcours de vie.
- > Pour l'épanouissement personnel de l'enfant.
- > Pour soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

Comment cela fonctionne-t-il ?

- > Rencontre avec les parents et les partenaires.
- > Proposition d'un parcours d'accompagnement par une équipe composée d'éducateurs spécialisés, de moniteurs et d'une cheffe de service.
- > Accompagnement par les référents tout au long du parcours.
- > Rencontre régulière avec la famille de l'enfant.

Les principaux partenaires :

L'Éducation nationale, la Maison Départementale des Solidarités, les centres sociaux, le PMI (Protection Maternelle et Infantile)...

LE CLAS (CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ)



Contact

- **Centre social Jean-Carmet**
1, avenue des Noyers-Patins
Tél. : 01 60 80 05 29.
- **Centre social Camille-Claudé**
119 bis, boulevard Saint-Michel
Tél. : 01 69 95 50 00.

• **Centre social Rosa-Parks**
35, boulevard de Montfaucon
Tél. : 01 88 07 00 48.

• **Pôle de Proximité du Moulin à Peaux**
5 ter, boulevard Pasteur
Tél. : 01 82 92 00 06.

Le Centre social Jean-Carmet

• **Accompagnement à la scolarité élémentaire :**
les lundis, mardis, jeudis de 17 h à 18 h 30.

Pour les collégiens et lycéens :
les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17 h 30 à 19 h.

• **Atelier culturel élémentaire :**
les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17 h à 18 h 30.

Pour les collégiens et lycéens :
les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17 h 30 à 19 h.

Le Centre social Camille-Claudel

• **Accompagnement à la scolarité élémentaire :**
2 fois par semaine : les lundis et mardis, ou les jeudis et vendredis, de 16 h 45 à 18 h 15.

Pour les collégiens et lycéens :
2 fois par semaine : les lundis et mardis, ou les jeudis et vendredis, de 17 h 30 à 19 h.

Le Centre social Rosa-Parks

• **Accompagnement à la scolarité élémentaire** (2 fois par semaine au choix) :
les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16 h 30 à 18 h.
Pour les collégiens et lycéens (2 fois par semaine au choix) :
les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 18 h à 19 h 30.

Le Pôle de proximité du Moulin à Peaux

• **Accompagnement à la scolarité élémentaire :**
les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 18 h.

• **Permanence d'écrivain public :**
uniquement sur rendez-vous.

• **Atelier intergénérationnel :** les mercredis hors vacances scolaires de 9 h 30 à 11 h 30.

À savoir

Le service de cette prestation est de 6 € à l'année.

LE RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE :

Les écoles maternelles Elsa-Triolet, Simone-de-Beauvoir, les 4 groupes scolaires : Le Petit Prince, Jean-de-La-Fontaine, Jacques-Prévert et Éric-Tabarly, ainsi que le collège de Guinette forment le Réseau d'Éducation Prioritaire.

Par le biais d'effectifs réduits, ce dispositif permet de renforcer l'accompagnement et le soutien scolaire et de favoriser ainsi la réussite des enfants.

LE SERVICE D'INFORMATION & ACCOMPAGNEMENT JEUNESSE D'ÉTAMPES (SIJE) :



Contact

SIJE – Espace Centre-Ville
22, rue des Marionnettes
Tél. : 01 69 92 68 00.

sije@mairie-etampes.fr

Toutes les actions et actualités Jeunesse sont sur :

Facebook :

@SIJE Etampes

Lettre d'information mensuelle :
inscription par mail au SIJE.

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h (fermé le jeudi matin).

Le SIJE, un espace ressource pour tous !

Pour s'informer et être accompagné dans différentes démarches utiles à un parcours, ce service de la Ville (label du réseau national IJ) propose un accueil sans rendez-vous.

Les services proposés sont en lien avec des sujets d'actualité jeunesse, et peuvent prendre la forme d'actions collectives, de stages, d'ateliers, de visites d'entreprises, de forums, d'entretiens individuels ou collectifs. Le SIJE répondra sur les soutiens qui peuvent être mis en place, quelles que soient les questions ou les interrogations sur les parcours.

EXEMPLES DES DISPOSITIFS SOUTENANT LES PARCOURS DES JEUNES

• APPUI SUR MESURE pour lutter contre le décrochage scolaire

Une prise en charge d'un élève est possible au SIJE afin de l'aider à travailler sur un projet quelconque, un comportement, une situation personnelle ou bien pour rencontrer d'autres jeunes témoignant de leurs parcours. En effet, cet outil vient en aide aux établissements, aux jeunes et à leur famille. À travers un programme co-construit avec les équipes enseignantes, les exclusions temporaires peuvent également être prises en charge par l'éducatrice spécialisée. Ce dispositif permet d'accompagner également les jeunes en situation de rupture sociale.

En tous lieux, des ateliers de mise en situation, de réflexion, de coaching, de mise en stage sont organisés et personnalisés selon les profils. Ce dispositif de la Ville qui demande une implication des parents s'inscrit en partenariat avec le CIO, la Réussite Éducative, les collèges et lycées.

• LE COUP DE POUCE pour soutenir les parcours d'étude et de formation

Ce dispositif municipal consiste en un accompagnement de projet et un soutien financier. Son objectif est d'apporter des informations, des contacts, des ressources pour la conduite de projets d'étude, de formation à visée professionnelle.

À disposition des jeunes Étampois (de moins de 26 ans), ce dispositif est aussi un soutien financier pour leur projet d'études, de formation.

Les jeunes Étampois doivent constituer un dossier avec le SIJE afin de se présenter devant le jury mensuel « Coup de pouce » et obtenir cette subvention, avant de commencer leur projet.

• METIERS 360°

Le SIJE est doté de lunettes 3D avec un abonnement métiers qui permet aux jeunes et leur famille de découvrir des secteurs professionnels en réalité virtuelle. Information et réservation au SIJE.

• ORAL DU DNB & BAC

En partenariat avec les grandes écoles et les établissements scolaires, des préparations à l'entretien du Diplôme National du Brevet ou du Baccalauréat sont organisées avec le SIJE. Ces ateliers peuvent se conduire à l'école et au SIJE sur réservation.

• LE TREMPLIN FORMATION JEUNES pour découvrir un parcours de formation dans l'animation

Composé de 3 sessions (une session théorique, un stage pratique et une session d'approfondissement), le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est proposé chaque année à Étampes par un organisme de formation. Le tout afin de devenir un animateur aux compétences multiples pour travailler l'été ou pour en faire son métier.

• LES STAGES DE RÉVISIONS SCOLAIRES pour revoir les bases ou approfondir

Pendant les vacances scolaires ou sur des temps périscolaires, différentes formules peuvent être proposées, de l'individuel avec mises en relation avec des profils étudiants au collectif avec les stages d'une semaine (mathématiques - français - anglais et méthodologie). De plus, pour s'entraîner ou faire ses devoirs, des mises à disposition d'espaces dans les locaux du SIJE sont proposées.

• ORIENT'MÉTIERS pour découvrir des secteurs professionnels et avoir de l'ambition à Étampes, pour faciliter la définition d'un parcours scolaire et de formation, tout un panel d'activités est proposé :

Visites d'entreprises, rencontres avec des professionnels, salon annuel sur un ou plusieurs secteurs d'emploi, des interventions en établissements scolaires et des forums de l'orientation constituent, entre autres, le programme de l'année... C'est avec le soutien du CIO, de France Travail et de la Mission Locale, du service Développement économique de la CAESE, des entreprises du territoire et des organismes de formation que ces actions sont conduites. Avec l'appui de ses partenaires, le SIJE accompagne les jeunes vers la découverte de leur territoire et des secteurs qui recrutent... Il participe et organise des jobs dating notamment celui d'avril, temps fort avant l'été pour les emplois saisonniers. Ces actions s'inscrivent comme un enrichissement de l'offre

des « Parcours Avenir » définis par l'Éducation nationale.

En complément, de nombreuses sensibilisations sont mises en place en direction des établissements scolaires sur des sujets d'actualités tels que les addictions, les conduites à risques... Les formats sont variés et s'adaptent au besoin de l'exposition animée, au théâtre, forums ou ateliers. Ces actions peuvent être mises en œuvre pour le 1^{er} et 2nd degrés et s'inscrivent comme un enrichissement de l'offre des « parcours éducatifs de Santé » définis par l'Éducation nationale.

• PASS'CITOYEN : pour accompagner le devenir adulte

Forum des préjugés, atelier sur les fondamentaux de la République, atelier être et savoir-être, visites d'institutions, actions autour de la mixité, de la laïcité, rencontres solidaires, point d'actualité et veille d'infos pratiques... Une offre élargie pour connaître ses droits et ses devoirs.

Ces actions s'inscrivent comme un enrichissement de l'offre des « Parcours Citoyen » définis par l'Éducation nationale.

• PASS'CULTURE : pour favoriser l'accès à la culture et élargir ses horizons...

Le SIJE se positionne comme un acteur ressource et intermédiaire entre les jeunes et l'accès à la Culture. L'objectif étant à la fois de faire découvrir les lieux culturels et artistiques sur le territoire, mais aussi ceux qui existent en dehors. Ce qui va permettre aux jeunes d'enrichir leurs connaissances. Plus

qu'un simple accès à la Culture, ce sont des outils et des connaissances qui sont proposés aux jeunes pour qu'ils s'en saisissent et les réutilisent dans leur orientation scolaire et leur insertion professionnelle.

Depuis l'année dernière, il existe un « Pass Culture » national qui s'adresse aux jeunes dans leur 18^e année. 300 € à la clé pour le jeune. Le SIJE vous renseigne sur ce dispositif.

Un jeune ouvert d'esprit sur le monde qui l'entoure est un jeune mieux armé à gérer sa vie, aussi bien personnelle que professionnelle.

> Le SIJE noue des partenariats avec les services culturels de la CAESE et avec les établissements scolaires afin de faciliter l'accès des jeunes à la culture, au patrimoine et à l'art.

NOUVEAUX ATELIERS

• JOUONS AVEC LES MOTS

Pour les allophones en partenariat avec les structures habilitées à les accompagner. Le SIJE met en place un atelier complémentaire aux cours d'alphabétisation. Pour toutes informations, contacter le SIJE au 01 69 92 68 00.

• LSF

Cet atelier a débuté en avril et au vu de la demande et de son succès, le SIJE va programmer pour les mois de juillet et août, deux nouvelles sessions. Elles seront ouvertes à tout public. Pour plus de renseignements contacter le SIJE au 01 69 92 68 00.

• ART ÉDUCATIF

Cet atelier a été créé fin 2023 au SIJE. Ce projet a été pensé et mis en place pour les habitants de la ville, les jeunes, les familles et leurs enfants qui veulent dessiner, créer, partager leurs dons avec d'autres personnes. Cet atelier permet aux usagers fréquentant cet espace de se poser, de favoriser l'épanouissement et sa capacité à faire des choix par soi-même en créant. Atelier ouvert tous les jours de 14 h 30 à 17 h 30, sur réservation de créneau au 01 69 92 68 00 ou par mail à : bouchra.hamou@mairie-etampes.fr. Une fiche d'inscription est à remplir à l'accueil du SIJE et pour les moins de 12 ans, un responsable devra accompagner l'enfant.

• INFORMATIQUE INTERGÉNÉRATIONNEL

Cet atelier est proposé aux Aînés et leurs proches (enfants et petits-enfants) pour qu'ils apprennent ensemble à garder le contact « informatique » pendant les périodes de vacances. Pour tous renseignements complémentaires et inscription, contacter Gaétan au SIJE au 01 69 92 68 00 ou par mail à gaetan.debu@mairie-etampes.fr.

LES ANTENNES DU SIJE

• Espace IJ « ZARAFÀ »

Composé d'une salle de formation équipée en tableau numérique et de postes informatiques permettant l'accueil de groupe pour la pratique bureautique, cet espace situé à Guinette est également un lieu ressource convivial « information jeunesse » de proximité.

Contact

Espace IJ « ZARAFÀ »

25, avenue des Meuniers
Tél. : 01 60 80 00 44.

Horaires d'ouverture :

Mercredi : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Vendredi : de 9 h à 12 h 30.

Les autres jours sont réservés aux stages et ateliers sur inscription.

• Le Point Information Jeunesse (PIJ) « Camille-Claudé »

Accessible sans rendez-vous, le PIJ Camille-Claudé met à disposition des outils informatiques, soutient les projets et aide à la recherche de stage. Il propose les mêmes services que ceux développés en Centre-Ville.

Contact

PIJ « Camille-Claudé »

119 bis, boulevard Saint-Michel
Tél. : 01 69 95 50 05.

Horaires d'accueil :

Mardi : de 14 h à 18 h.

Mercredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Jeudi : de 14 h à 18 h.

Les permanences du SIJE en établissements scolaires

- Collège Marie-Curie.
- Collège de Guinette.
- Lycée Geoffroy-Saint-Hilaire avec une informatrice.
- Lycée Nelson-Mandela.
- M.F.R. Étampes.

Sur rendez-vous.

Contactez le SIJE au 01 69 92 68 00.

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE D'ÉTAMPES (EPN)



L'objectif de l'EPN est d'accompagner tous les publics à utiliser Internet et les outils multimédia. Pour cela, l'EPN propose aux jeunes et aux familles une multitude de services en lien avec le multimédia tels que :

Des stages multimédias (montage photo – vidéo – création de jeux – stop motion...) pouvant aider à la réalisation de support et présentation de dossier scolaire/rapport de stage, un accès libre ou accompagné au poste avec scanner et photocopieur, le soutien aux démarches en ligne, des ateliers ponctuels sur une thématique ou logiciel.

PC, casque et web cam peuvent être réservés pour une visio, un webinaire professionnel et/ou scolaire (entretien/formation/cours). De plus, l'EPN organise des interventions ponctuelles en « prévention & accompagnement aux usages numériques » pour l'éducation aux médias au sein des établissements scolaires, propose des initiations aux familles à la prise en main des ENT, Pronote et autres outils de communication.

Le multimédia est au service des projets et parcours des jeunes et des besoins locaux.

Possibilité de s'entraîner au code sur rendez-vous et au PIX sans rendez-vous.

Contact

Espace Public Numérique d'Étampes (EPN)

Adresse et lieu d'inscription SIJE/EPN

22, rue des Marionnettes
Tél. : 01 69 92 68 00.

sije@mairie-etampes.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 puis de 14 h à 18 h (fermé le jeudi matin).

SES ANTENNES :

QUARTIER DE GUINETTE ESPACE IJ ZARAFÀ

Avenue des Meuniers
Tél. : 01 60 80 00 44.

Horaires d'ouverture

Mercredi : de 9 h à 12 h 30 puis de 13 h 30 à 17 h 30. Vendredi : de 9 h à 12 h 30.

Les autres jours sont réservés aux stages et ateliers.

QUARTIER SAINT-MICHEL P.I.J. CAMILLE CLAUDEL

119 bis, boulevard Saint-Michel
Tél. : 01 69 95 50 05.

Horaires d'ouverture

Mardi : de 14 h à 18 h.

Mercredi : de 9 h à 12 h puis de 14 h à 18 h.

Jeudi : de 14 h à 18 h.

Les accès aux postes sont libres et les ateliers et stages sont programmés tout au long de l'année.

Les modalités d'inscription

- > Une fiche administrative et un règlement intérieur sont à remplir et à signer, sur présentation d'une pièce d'identité.
- > Pour les mineurs, un parent doit être présent obligatoirement pour validation.
- > Une fois la démarche effectuée, un compte vous est attribué. Ce compte permet un accès libre à tous les E.P.N de la Ville.

LE CIO (CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION)

Contact

Centre d'information et d'orientation

21, promenades des Prés
Tél. : 01 69 92 10 60.
cio-etampes@ac-versailles.fr
www.ac-versailles.fr/cio-etampes

Le CIO est un service public et gratuit de l'Éducation nationale.

Lieu d'écoute et d'accueil pour les collégiens, lycéens, étudiants, jeunes en rupture de scolarité et jeunes adultes. Les psychologues de l'Éducation nationale, spécialisées dans le conseil en orientation, aident et conseillent les jeunes et leur famille dans l'élaboration des projets scolaires et professionnels, ainsi que la prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves, grâce à leur expertise en psychologie de l'orientation et de l'éducation. Membres de l'équipe éducative des établissements scolaires, les PsyEN font également des permanences dans les collèges et lycées publics de la ville.

Horaires d'ouverture

Sur rendez-vous :

Du lundi au vendredi :

- Tous les matins de 9 h à 12 h 30 (sauf le mardi matin) et tous les après-midis de 13 h 30 à 17 h.
- Le samedi matin : de 9 h 30 à 12 h 30, selon planning.

Pendant les vacances : Le CIO est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 puis de 13 h 30 à 17 h, également sur rendez-vous.

LE P.A.E.J. (POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES)

Contact

Le Point Accueil Écoute Jeunes
10, rue de la Plâtrerie
Tél. : 01 69 78 36 04.
p.a.e.j@oppelia.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : de 9 h à 11 h puis de 12 h 30 à 20 h.

Mardi : de 14 h à 20 h.

Mercredi : de 10 h à 13 h puis de 14 h à 20 h.

Vendredi : de 8 h 30 à 13 h.

Samedi : de 8 h 30 à 12 h 30 puis de 13 h à 17 h.

Le P.A.E.J s'adresse aux jeunes de 10 à 25 ans et à leur famille. Ce lieu d'accueil gratuit respecte les règles de confidentialité et d'anonymat. Les équipes du P.A.E.J soutiennent et aident les jeunes en état de souffrance due à un mal-être, à des tensions familiales, à des difficultés scolaires, à l'emploi, à des addictions, etc.

LE CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)



Contact

Le Centre de Protection Maternelle et Infantile
21, rue Jean-Baptiste-Eynard
Tél. : 01 64 94 04 96.

Le centre de P.M.I est un service du Conseil départemental. C'est un lieu de prévention où une équipe médico-psycho-sociale accueille et accompagne les futurs pères et mères, les parents et les enfants de moins de 6 ans.

> Le centre propose des consultations médicales, psychologiques et entretiens de puériculture sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et mercredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
Jeudi : de 13 h 30 à 17 h.
Vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE



Contact

Centre de Santé Sexuelle
21, rue Jean-Baptiste-Eynard
Tél. : 01 64 94 04 96.

Le Centre de Planification et d'Éducation familiale est un lieu d'information et d'écoute. Il est donc possible d'y consulter un médecin, une sage-femme ou encore une infirmière ou une conseillère conjugale et familiale afin d'évoquer des sujets importants tels que la contraception, la contraception d'urgence, la prévention et le dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST), l'IVG, le suivi de grossesse.

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et mercredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Jeudi : de 13 h 30 à 17 h.
Vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

CENTRE GRATUIT D'INFORMATION DE DÉPISTAGE ET DE DIAGNOSTIC (CeGIDD)



Contact

Centre Gratuit d'Information de Dépistage et de Diagnostic
90, rue de la République
Tél. : 01 64 94 53 99.

Les professionnels du CeGIDD vous informent sur les moyens de vous protéger des Infections sexuellement transmissibles (IST). Ils effectuent les vaccins recommandés (papillomavirus, hépatite B, hépatite A), vous proposent des dépistages sérologiques ou par TROD (Tests rapides), dépistage du HPV et

frottis endo-cervical. Ils assurent l'accompagnement et la prise en charge des traitements pré et post exposition au VIH, ainsi que les traitements des IST. Mise à disposition gratuite de préservatifs, délivrance de la contraception d'urgence. Consultation possible avec un médecin, une sage-femme ou une infirmière.

Centre de vaccination

Les professionnels vaccinent les enfants âgés d'au moins 6 ans et les adultes, conformément au calendrier vaccinal en vigueur.

Horaires d'ouverture

- Lundi, mercredi et jeudi : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
- Mardi : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30.
- Vendredi : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

LE JARDIN POTAGER

Cet atelier du mercredi matin consiste en une action collective de jardinage, ouverte à tous à l'Espace social Rosa-Parks.

« ATELIERS FAMILLES »



Contacts et inscriptions

- **Centre social Jean-Carmet**
1, avenue des Noyers-Patins
Tél. : 01 60 80 05 29.
- **Centre social Camille-Claudé**
119 bis, boulevard Saint-Michel
Tél. : 01 69 95 50 00.
- **Centre social Rosa-Parks**
35, boulevard de Montfaucon
Tél. : 01 88 07 00 48.

Ces espaces ouverts aux parents et aux enfants ont pour objectif de créer du lien social, de favoriser l'intégration, de renforcer les rencontres et les échanges.



© Adobe Stock

LES AIDES DE BIENVENUE

PERMANENCES DU CCAS



- **Quartier Saint-Michel :**
**Centre social Espace
Camille-Claudé**

119 bis, boulevard Saint-Michel
Tél. : 01 69 95 50 00.
Tous les jeudis de 9 h à 12 h.

- **Quartier de Guinette :**
**Centre social Espace
Jean-Carmet**

1, avenue des Noyers-Patins
Tél. : 01 60 80 05 29.
Tous les jeudis de 14 h à 17 h.

- **Quartier Croix-de-Vernailles :**
**Centre social Espace Rosa-
Parks**

35, boulevard de Montfaucon
Tél. : 01 88 07 00 48.
Tous les mardis de 14 h à 17 h.

- **Pôle de proximité et de
services :**

5 ter, boulevard Pasteur
Tél. : 01 82 92 00 06.
Le lundi de 13 h 30 à 16 h 30.



© Adobe Stock

LA CANTINE à 0,15 €



Les familles étampaises rencontrant une situation financière difficile et temporaire peuvent bénéficier d'une facturation réduite à 0,15 €.

L'attribution de ce tarif est soumise à certaines conditions :

- > La demande est examinée par la Commission sociale via le Centre Communal d'Action Sociale. Cette mesure est valable 3 mois et peut être reconduite de façon exceptionnelle sur demande de la famille et après réexamen de sa situation.
- > L'implication de la famille est indispensable. Elle doit mettre tout en œuvre pour rééquilibrer son budget (dossier de surendettement, suivi budgétaire, régularisation du dossier CAF, indemnités journalières).
- > Le quotient familial doit impérativement avoir été calculé.

Important

Si les factures établies avec le tarif préférentiel ne sont pas acquittées, le dispositif est annulé.

Contacts

- **Centre Communal d'Action Sociale**

12, carrefour des Religieuses
Tél. : 01 60 81 60 70.

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Le tarif de 1 € peut être accordé pour les études dirigées et les accueils de loisirs pour les familles étampaises temporairement en difficultés financières. Les démarches et conditions sont similaires à celle de la cantine à 0,15 €.

LES AIDES DE LA CAISSE DES ÉCOLES



La Caisse des écoles est un établissement public communal. De par ses différentes actions, elle contribue à améliorer la qualité de vie scolaire des enfants en participant :

- > Aux sorties de fin d'année scolaire et aux spectacles de fin d'année civile par le versement d'une subvention de 3 € par élève.
- > Aux aides à projets issus des équipes enseignantes (prise en charge des bus, entrée à des spectacles, zoos).
- > Au renouvellement des livres dans les bibliothèques scolaires, 150 € versés à chaque école.
- > En versant une bourse de rentrée scolaire d'un montant de 16 € aux élèves entrant au CP et 31 € aux élèves passant en 6^e. En offrant un ouvrage et une calculatrice à chaque élève quittant le CM2.

Ces sommes sont versées aux familles en septembre.

LE PASS'RENTRÉE

C'est fait pour essayer !

Le Pass'Rentrée, mis en place par la Ville d'Étampes en partenariat avec les associations offre aux jeunes Étampois l'opportunité de pratiquer à l'essai plusieurs disciplines avant de s'inscrire pour l'année.

LES AIDES SUPPLÉMENTAIRES

L'Allocation de Rentrée Scolaire de la CAF. Cette allocation est destinée aux familles dont les enfants ont entre 6 et 18 ans.

- > Le montant est variable selon l'âge de l'enfant.
- > Le versement est soumis à certaines conditions.

LES MONTANTS DES ALLOCATIONS POUR LA RENTRÉE 2024

ÂGES	MONTANTS
6-10 ans	398,09 €
11-14 ans	420,05 €
15-18 ans	434,61 €

Attention !

Les parents d'adolescents de 16 à 18 ans ont obligation de confirmer que leur enfant est toujours scolarisé, étudiant ou apprenti pour la rentrée 2024 sur le site www.caf.fr. La demande se fait auprès de la CAF ou de la MSA pour les familles non allocataires. Le site Internet www.caf.fr est à votre disposition pour tout savoir sur cette prestation.

LES PERMANENCES CAF.FR

Des ordinateurs sont tous les jours à votre disposition au Centre social Camille-Claudel afin d'effectuer les démarches sur le site Internet de la CAF en toute confidentialité. Un membre de l'équipe est présent pour vous apporter son aide. Les agents du Centre social Jean-Carmet accueillent les familles et les accompagnent dans leurs démarches sur le site caf.fr du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Un agent CAF assure des rendez-vous toute la journée les vendredis.

Contacts

- **Centre social Camille-Claudel :**
119 bis, boulevard Saint-Michel
Tél. : 01 69 95 50 00.
Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h puis de 14 h à 18 h.
- **Centre social Jean-Carmet :**
1, avenue des Noyers-Patins
Tél. : 01 60 80 05 29.
Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

LES AIDES ATTACHÉES AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

Plusieurs aides peuvent être octroyées aux collégiens et lycéens : l'Allocation de Rentrée Scolaire, les bourses de lycée/collège, les bourses au mérite, la bourse de reprise d'étude de 16/18 ans, le fonds social lycéen, le fonds social pour les cantines... Le secrétariat de l'établissement fréquenté est le principal interlocuteur.

OBTENIR UNE BOURSE

Afin de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse, vous devez utiliser le simulateur de bourse, sur le site : http://www.education.gouv.fr/cid151/aides_financieres-au-lycee.html#Le_simulateur_de_bourse_de_lycee

Les parents doivent se connecter au portail Scolarité-Services afin d'effectuer la demande de bourse, celle-ci étant généralisée à tous les établissements publics de toutes les académies.

FONDS SOCIAUX

Ils permettent d'apporter une aide exceptionnelle à un élève pour faire face à des dépenses de scolarité (exemple cantine).

LES BONS PLANS

De bons plans pour les familles et les jeunes sont régulièrement sur la page Facebook SIJE Étampes.

Le saviez-vous :

Le site un jeune#une solution est une plateforme gouvernementale en pleine évolution sur laquelle vous retrouvez un simulateur des aides sociales auxquelles un jeune peut prétendre sur ses études, logements, santé... et des informations sur l'emploi, le volontariat et la formation.

Contact

• CAF - Site :

www.caf.fr-rubrique « Ma Caf »
Tél. : 0 810 25 91 10.

LE TICKET LOISIRS RÉGION

La Région, dans le but de rendre accessible les îles de loisirs à un grand nombre de familles dont le budget est un frein à leur départ en vacances, propose chaque année aux villes de déposer une demande de tickets loisirs.

De ce fait, l'Île de loisirs d'Étampes propose la piscine, la luge, l'acrobbranche ou encore la patinoire.

> Renseignement auprès des centres sociaux et du SIJE.

LE TREMPLIN CITOYEN DU DÉPARTEMENT

Ce dispositif est un soutien financier de 400 € pour un projet santé, logement, transport ou d'études et formations.

- > Il est destiné aux jeunes Essonnais âgés de 16 à 25 ans qui souhaitent en bénéficier en contrepartie d'un engagement de 40 h de bénévolat (35 h si le jeune a son PSC1).
- > Plus d'informations en téléchargeant le dossier sur le site. Ou auprès du SIJE d'Étampes au **01 69 92 68 00** qui accompagne tous les jeunes dans la constitution de leur dossier.

LE DISPOSITIF CULTURES DU CŒUR

L'association nationale « Cultures du cœur » propose à de nombreux partenaires de faire office de relais « Cultures du cœur » et, à ce titre, de faire bénéficier les familles (sous certaines conditions), de sorties gratuites telles que des spectacles, du théâtre, du cinéma à Étampes et ses alentours ou en région parisienne.

> Pour découvrir l'offre mise en ligne :

www.culturesducoeur.org

> Pour plus de renseignements, contacter le SIJE, le CCAS ou le Centre social le plus proche de chez vous.

JEUNES CITOYENS

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



Des jeunes actifs et impliqués.

Contact

SIJE - 22, rue des Marionnettes
Tél. : 01 69 92 68 00
sije@mairie-etampes.fr

À savoir

Pour suivre l'actualité du CMJ, consulter la page etampes.fr et Etampes info !

Le CMJ : des jeunes engagés et impliqués pour leur Ville.

Le Conseil Municipal Jeunes est composé d'une trentaine d'élèves, élus pour 2 ans à partir du CM2, de toutes les écoles élémentaires d'Étampes. Il fonctionne les mercredis après-midis de septembre à juin.

Le CMJ permet d'associer les jeunes à la vie locale, de développer leur engagement citoyen autour des thématiques telles que :

- > Le développement durable
- > La solidarité
- > La citoyenneté
- > L'expression.

Ils ont ainsi à leur actif des projets tels que :

Rencontre inter-générationnelles avec les Aînés et les structures locales, ramassage de déchets, création manuelle pour la protection de la nature, actions de solidarité avec vente d'objets réalisés par les jeunes, participation au Téléthon, Octobre rose, Mars bleu, inaugurations...

Les CMJ bénéficient également de sorties pour découvrir nos institutions.

S'AMUSER, SE DÉTENDRE

LES ACCUEILS DE LOISIRS DES MAISONS DE QUARTIERS



Pour les 6-11 ans

- > Planète Mômes du Centre social Jean-Carmet, réservé aux enfants des quartiers de Guinette et Hauts-Vallons. Il fonctionne de 8 h 30 à 17 h 30 avec ou sans restauration.
- > Enfant Prodigue du Centre social Camille-Claudé accueille uniquement les enfants habitant le quartier Saint-Michel. Il est ouvert les mercredis et les jours de vacances scolaires de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
- > L'accueil de loisirs de l'Espace Rosa-Parks est destiné aux enfants du quartier. Il est ouvert les mercredis et les jours de vacances scolaires de 8 h 30 à 17 h 30. Restauration possible.

Pour les 12-17 ans

- > Des animations et des sorties à destination des adolescents sont proposées par les 3 Centres sociaux en accueils de loisirs ouverts de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h pendant les vacances scolaires, le mercredi après-midi de 14 h à 18 h.

À savoir

Les enfants ont la possibilité de participer à ces accueils de loisirs par demi-journée. Pour l'Enfant Prodigue, il n'existe pas de service de restauration.

Important

Valables pour tous les accueils de loisirs :

- > Les bulletins d'inscription sont à retirer auprès des directeurs des accueils de loisirs.

Informations, inscriptions et facturation

- **Centre social Jean-Carmet**
1, avenue des Noyers-Patins
Tél. : 01 60 80 05 29.
- **Centre social Camille-Claudé:**
119 bis, boulevard Saint-Michel
Tél. : 01 69 95 50 00.
- **Centre social Rosa-Parks**
35, boulevard de Montfaucon
Tél. : 01 88 07 00 48.

Les réservations par 1/2 journée ainsi que des repas SONT OBLIGATOIRES.

LES ACCUEILS DE LOISIRS POUR LES VACANCES



Pour répondre aux besoins des parents qui ne peuvent prendre de congés lors des vacances scolaires, un accueil sur mesure leur est proposé pour leurs enfants par la Communauté d'Agglomération.

Les accueils de loisirs proposent un éventail d'activités et de sorties en fonction de l'âge des enfants visant à favoriser leur épanouissement et leur autonomie tout en s'amusant.

Les enfants en école maternelle (3-6 ans) sont accueillis au sein des centres :

- > Éric-Tabarly
- > Louise-Michel
- > Hélène-Boucher

Pour les enfants en école élémentaire (6-12 ans) c'est sur le site de Valnay qu'ils se retrouvent.

Les accueils de loisirs sont ouverts pendant les vacances scolaires toute la journée de 7 h à 19 h.

Informations, inscriptions et facturation

Guichet unique

76, rue Saint-Jacques
Tél. : 01 64 59 27 27
ou : portail.famille@caese.fr

LES MAISONS DE QUARTIER



Véritables espaces d'accueil, d'échanges et de rencontres, parfaitement intégrées dans la vie communale, les Maisons de quartier développent, en partenariat avec les associations, de nombreuses actions éducatives et de loisirs à destination des familles.

Le Centre social Jean-Carmet

De 0 à 3 ans : atelier d'éveil artistique et Racontines ;

De 3 à 17 ans : atelier d'arts plastiques. De 3 à 6 ans, le samedi de 10 h à 11 h, et de 11 h à 12 h et de 7 à 17 ans, le mercredi de 15 h à 17 h.

Le Point Lecture : ouvert à tous les âges, cet espace dédié à la lecture ou à l'emprunt de livres est aussi réservé aux jeux et aux activités le mercredi après-midi. Ce service est gratuit et est ouvert les lundis, mardis, jeudis, et vendredis de 17 h à 19 h et les mercredis de 11 h à 12 h puis de 14 h à 17 h.

Atelier groupe de famille : le mardi après-midi de 14 h à 16 h

En route vers l'emploi : insertion professionnelle 18-25 ans

> Accompagnement des jeunes dans leur recherche d'emploi, de stages et dans la construction de leur projet professionnel.

> En parallèle de cet accompagnement des stages de coaching en développement personnel et des formations aux outils numériques en lien avec l'emploi sont proposés, ainsi que des soirées et des sorties afin de créer du lien avec le public.

Le pôle numérique est ouvert :
Lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Mardi de 13 h 30 à 17 h 30.

Mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Jeudi de 9 h à 12 h.

Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Le Centre social Camille-Claudé

De 0 à 3 ans : atelier d'éveil artistique « Les Souris Vertes » les jeudis de 9 h 30 à 10 h 15 et de 10 h 45 à 11 h 30.

De 3 à 6 ans : atelier « Les Pitchounes » les mercredis de 15 h à 16 h 30.

Pour tous les âges : le Pôle du savoir et de la connaissance dispose de 5 000 livres et de jeux de société à consulter ou à emprunter. **Dans cet espace sont également organisés des ateliers de loisirs :** arts plastiques, modelage, Qi Gong, initiation à l'utilisation de tablettes, des expositions, des spectacles jeunes publics.

Prêt de livres et de jeux.

Atelier Rendez-vous des Familles
Le jeudi de 14 h à 16 h pour adultes (hors vacances scolaires).

Le Centre social Rosa-Parks

De 1 à 3 ans : atelier d'éveil, tous les mardis matins de 10 h 30 à 11 h 30 à l'Espace social Rosa-Parks.

De 6 à 11 ans : accueil de loisirs à l'Espace social Rosa-Parks.

De 12 à 17 ans : accueil de loisirs à l'Espace social Rosa-Parks.

Pour la famille : ateliers « Cuisine en famille » un samedi matin par mois.

Les ateliers « adultes » : plusieurs fois par semaine hors période des vacances scolaires.

Les portes ouvertes des 3 Maisons de quartier :

Centre social Jean-Carmet,
Centre social Camille-Claudé,
Centre social Rosa-Parks

• **Mercredi 11 septembre, de 10 h à 18 h.**

Ces portes ouvertes donnent l'occasion de découvrir les ateliers proposés, de s'inscrire, de rencontrer les animateurs des Maisons de quartiers, les associations et les permanenciers présents toute l'année.

PÔLE DE PROXIMITÉ ET DE SERVICES

Le Pôle de proximité et de services offre aux habitants des quartiers de Saint-Gilles, Saint-Martin et Petit-Saint-Mars un espace convivial où sont à leur disposition :

> Une équipe composée :

- d'un agent accueil,
- d'un écrivain public,
- d'un animateur social.

> Concernant les permanences :

- bailleur social,
- écrivain public,
- accompagnement administratif.

> Un soutien à la réussite scolaire.

> Un atelier intergénérationnel, sur inscription les mercredis matins, de 9 h 30 à 11 h 30 (hors vacances scolaires).

Ouvert en journée de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h.

Les enfants inscrits au CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) terminent à 18 h.

Informations, inscriptions

• **Centre social Jean-Carmet**

1, avenue des Noyers-Patins
Tél. : 01 60 80 05 29.

• **Centre social Camille-Claudé**

119 bis, boulevard Saint-Michel
Tél. : 01 69 95 50 00.

• **Centre social Rosa-Parks**

35, boulevard de Montfaucon
Tél. : 01 88 07 00 48.

• **Pôle de proximité et des services**

5 ter, boulevard Pasteur
Tél. : 01 82 92 00 06.

LE PÔLE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DES QUARTIERS

Contact

Le Pôle de développement culturel des quartiers

Centre social Espace Jean-Carmet
1, avenue des Noyers-Patins
Tél. : 01 60 80 05 29.

Un accès à la Culture pour tous !

Les habitants des quartiers de Guinette, Croix-de-Vernailles, St-Michel, St-Martin, Petit-St-Mars et St-Gilles ont la possibilité d'assister à de multiples représentations telles que des concerts, des spectacles ou encore des pièces de théâtre. Le billet d'entrée leur permettant d'accéder à ce service est à 3 € pour les moins de 18 ans et 5 € pour les 18 ans et plus.

LE STUDIO DE RÉPÉTITION

Contact

• **Centre social Espace Jean-Carmet**

1, avenue des Noyers-Patins
Tél. : 01 60 80 05 29.

Un studio de répétition professionnel a été aménagé au Centre social Espace Jean-Carmet. Il est entièrement équipé, insonorisé et climatisé et peut de ce fait, accueillir tous les musiciens (qu'il soit en groupe ou seul) de tous âges et de tous niveaux.

SAISON CULTURELLE DE LA VILLE

Depuis plusieurs saisons, la Ville d'Étampes a fait la démarche d'ouvrir sa programmation culturelle de théâtre et plus généralement de spectacles vivants de qualité à tous les habitants.

À noter

Le guide de la Saison Culturelle est disponible sur www.etampes.fr > Kiosque

LE MUSÉE INTERCOMMUNAL D'ÉTAMPES



Contact

Cour de l'Hôtel-de-Ville
Place de l'Hôtel-de-Ville et des
Droits-de-l'Homme

Contact

Accueil : 01 64 59 59 96.
Médiation : 01 75 59 70 55.
musee@caese.fr
Facebook Musée et Pays de
l'Étampois
Facebook La CAESE

Par le biais de ses nombreuses disciplines et multiples collections, le Musée intercommunal d'Étampes retrace toute la vie locale :

- > La paléontologie, l'archéologie, les Beaux-Arts, l'art contemporain et l'ethnologie.
- > Le service pédagogique participe également aux projets de classes pour tous les niveaux scolaires. Des ateliers viennent compléter les visites du Musée.
- > Les enfants pourront bénéficier d'ateliers de sensibilisation au patrimoine local et aux collections du Musée qui seront organisés tout au long de l'année.

À savoir

Téléchargez gratuitement l'application touristique de l'agglomération pour découvrir le territoire autrement (sur Google play et App Store)

À noter

Pour l'année 2024 le Musée sera fermé pour le Chantier des Collections.
Rendez-vous sur Facebook Musée Pays de l'Étampois pour suivre l'actualité (expo, ateliers, visites...).

LE SERVICE ANIMATION DU PATRIMOINE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



Contact

Le service du patrimoine Pays d'Art et d'Histoire

Hôtel Anne-de-Pisseleu
Place de l'Hôtel-de-Ville et des
Droits-de-l'Homme
Tél. : 01 75 59 70 51.

Renseignements et réservations auprès de l'Office de Tourisme d'Étampes.
Tél. : 01 64 94 99 10.

Mail : tourisme@caese.fr
Facebook Musée et Pays de l'Étampois - Facebook LaCAESE

Le Pays d'Art et Histoire de l'Étampois vous propose des visites découvertes, conférences, visites insolites et événements à réaliser en famille ou entre amis tout au long de l'année.

OFFICE DE TOURISME DE L'ÉTAMPOIS SUD-ESSONNE



Contact

Office de tourisme de l'Étampois Sud-Essonne
Hôtel Anne-de-Pisseleu

Place de l'Hôtel-de-Ville et des
Droits-de-l'Homme
Tél. : 01 64 94 99 10.
mail : tourisme@caese.fr
Facebook : Tourisme Étampois Sud-Essonne

Instagram : tourismecaese

Horaires d'été (01/04 au 31/10) :

- Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- Samedi de 9 h à 18 h.
- Dimanche de 14 h à 17 h.

Horaires d'hiver (01/11 au 31/03) :

- Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- Samedi de 9 h à 17 h.

L'Office de tourisme de l'Étampois Sud-Essonne vous accueille et vous renseigne pour vous faire découvrir les richesses culturelles, historiques et naturelles de l'agglomération. Retrouvez-y de nombreuses documentations et visites guidées tout au long de l'année.

LES ARCHIVES MUNICIPALES



Contact

Les Archives municipales
12, carrefour des Religieuses
Tél. : 01 60 81 60 68

Mail : archives.municipales@mairie-etampes.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi uniquement sur rendez-vous au 01 60 81 60 68.

Pour tout savoir sur la Ville d'Étampes et son Histoire, ainsi que celle de sa Région depuis le Moyen-Âge.

Le cycle de conférences Les Samedis de l'Histoire est proposé tous les samedis, de 17 h 30 à 19 h 30, à la Maison des Services Publics Municipaux, de septembre à juin (selon un programme défini).

À savoir

Une pièce d'identité doit être présentée afin de consulter les archives.
Consultation gratuite.

LE THÉÂTRE INTERCOMMUNAL



Contact

Le Théâtre intercommunal

Rue Léon-Marquis
Réservations et renseignements
Mail : service.culturel@caese.fr
Tél. : 01 64 94 99 09.
Page Facebook : Théâtre intercommunal d'Étampes

Le Théâtre intercommunal d'Étampes est soutenu par le Département de l'Essonne pour sa programmation et ses actions culturelles dans le cadre du Contrat Territorial de Développement Culturel.

De nombreuses représentations sont dédiées au public scolaire et des séances d'actions culturelles sont organisées régulièrement en amont des spectacles, au sein des écoles, des collèges et des lycées du territoire. Des spectacles adaptés aux tout-petits sont proposés tout au long de l'année.

Les spectacles sont proposés à des tarifs très accessibles (de 3 à 20 €).

- > Un abonnement permet la découverte de 4 spectacles pour 50 €.
- > Un abonnement tarif réduit de 4 spectacles pour 36 €.
- > La carte famille à 30 € comprend 2 billets adultes et 2 billets enfants pour un même spectacle.

CINÉTAMPES



Contact

CINÉtampes

Théâtre intercommunal d'Étampes
Rue Léon-Marquis
Renseignements au service culturel
intercommunal cinetampes@caese.fr
Tél. : 01 75 59 70 50.

Salle Art et Essai, CINÉtampes propose du cinéma d'auteur, des films d'animation, des documentaires, des soirées thématiques (des avant-premières et films de patrimoine).

CINÉtampes travaille aussi en étroite collaboration avec les établissements scolaires de la Ville et de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne avec les dispositifs « Collège », « Lycéens et apprentis au cinéma ».

LE PÔLE DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES : MUSIQUE, DANSE ET ARTS PLASTIQUES (SERVICE INTERCOMMUNAL)



Contact

Musique et Arts Plastiques

• 19 bis, rue Louis-Moreau
Tél. : 01 64 59 26 76.
conservatoire.etampes@caese.fr
ecole.artsplastiques@caese.fr
Plus d'informations www.caese.fr

Musique et Danse

• Rue Jules-Ferry
91660 LE MÉRÉVILLOIS
Tél. : 01 64 95 12 20.
Mail : conservatoire.mereville@caese.fr

Donner le goût et les moyens de jouer ensemble, faire partager la musique, la danse et les arts plastiques, telle est la mission du Pôle des enseignements artistiques.

Espace d'épanouissement artistique et culturel, le Pôle des enseignements artistiques a pour ambition de permettre à tous d'approcher les arts de manière ludique et didactique. Fort de ses 43 professeurs qualifiés, le conservatoire propose des cursus diplômants, personnalisés ou encore adultes accessibles à tous selon l'âge et les souhaits d'apprentissage. S'inscrivant au sein du schéma national des enseignements artistiques, le cursus diplômant mène vers la validation du Certificat de fin d'études tandis que le cursus personnalisé est construit par l'élève, selon son projet, et en collaboration avec la direction du Conservatoire. La danse est proposée sur le site de Méréville au sein de la Maison des jeunes.

Cette discipline est accessible dès 6 ans grâce à l'initiation danse.

L'école d'arts plastiques propose différents cours accessibles dès 7 ans aux enfants, adolescents et adultes, et dispensés par 4 professeurs dotés de spécialités plastiques propres. Les cours sont donnés aux ateliers de Morigny-Champigny ainsi qu'à l'école d'Abbeville-la-Rivière. Disposant depuis la rentrée 2022 d'un tronc commun avec le conservatoire, les élèves ont la possibilité de construire leur parcours artistique en transversalité avec la musique et la danse.

BIBLIOTHÈQUE DIANE-DE-POITIERS



Contact

Bibliothèque Diane-de-Poitiers

4, rue Sainte-Croix
Tél. : 01 64 94 05 65.
bibliotheques.caese.fr

Horaires d'ouverture :

mardi : de 14 h à 18 h,
mercredi : de 9 h à 18 h,
vendredi : de 14 h à 19 h,
samedi : de 9 h à 17 h.

Pendant les vacances scolaires :

mardi et vendredi : de 14 h à 18 h,
mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h,
samedi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

La Bibliothèque intercommunale Diane-de-Poitiers permet d'emprunter gratuitement un nombre illimité de documents : livres, films, CD et revues.

La bibliothèque, c'est aussi tout au long de l'année : des ateliers numériques, d'écriture ou créatifs, des expositions, des spectacles, des sessions jeux vidéo ou jeux de société, des rencontres autour du livre... Agenda à retrouver sur le portail : bibliotheques.caese.fr

À noter

Des espaces de travail sont à disposition pour les révisions scolaires, recherches et démarches en ligne, avec des postes informatiques et un accès wifi pour se connecter à Internet.

- > **Pour les 0 à 4 ans :** rendez-vous réguliers avec Les Racontines musicales et en mai, un temps fort consacré aux tout-petits.
- > **Pour les plus grands (à partir de 5 ans) :** des rencontres, ateliers créatifs, après-midi jeux de société ainsi que d'autres événements autour d'Halloween, la semaine de la science, Noël...

- > **Pour les néophytes et amateurs de jeux vidéo :** Jeux vidéo sur Playstation 5 et Switch à découvrir et à expérimenter sur place à différents moments de la semaine. L'accès à l'espace jeux vidéo est ouvert à tous après signature d'une charte (les mineurs de moins de 9 ans doivent être accompagnés d'un adulte). Pour rencontrer d'autres joueurs, participer à des tournois endiablés, pensez aux rendez-vous réguliers B1bliOGam3s.

Vous pouvez emprunter des jeux vidéo sur présentation de la carte de lecteur.

- > **Pour les mordus de mangas (à partir de 8 ans) :** participez aux votes du prix "Yomu" avec au programme : présentation de la sélection des bibliothécaires à découvrir et à commenter, mais aussi des discussions autour de la planète manga.

BIBLIOTHÈQUE ULYSSE



Contact

Bibliothèque Ulysse
6-8, rue Jean-Étienne-Guettard
Tél. : 01 69 78 06 67.

Horaires d'ouverture :
mercredi : 14 h à 18 h,
samedi : 14 h à 17 h.
et pendant les petites vacances scolaires :

mardi : 14 h à 18 h,
mercredi : 14 h à 18 h,
samedi : 14 h à 17 h.

Un très large choix de livres (albums, romans, bandes dessinées, mangas, documentaires) ainsi que des DVD sont mis à la disposition des enfants de 0 à 14 ans par la bibliothèque Ulysse.

De plus, des animations, des ateliers, des spectacles ainsi que des expositions sont régulièrement proposés.

Vous pouvez emprunter des jeux de société.

> Pour les 5 ans et plus : Ateliers jeux de société, pour se divertir, partager des moments de convivialité et découvrir ou redécouvrir une multitude de jeux.

À noter

Les programmes complets des animations de ces deux bibliothèques sont disponibles sur le site Internet : bibliotheques.caese.fr

Modalités de prêt valables pour l'ensemble des bibliothèques.

Il suffit de présenter une pièce d'identité, un justificatif de domicile et une autorisation parentale (pour les enfants mineurs) afin de s'inscrire et obtenir sa carte de lecteur gratuitement.

LIRE ET FAIRE LIRE

Dans les écoles élémentaires Les Prés, Jacques-Prévert et l'école maternelle Louise-Michel, un rendez-vous intergénérationnel a lieu une fois par semaine et est animé par des bénévoles dans le but de donner aux enfants l'envie de lire.

PISCINE INTERCOMMUNALE CHARLES-HAURY À ÉTAMPES



Avenue du Marché-Franc
Tél. : 01 64 94 02 55.

Vacances d'été juillet août

1/4 h avant la fermeture du bassin.

Du lundi au vendredi : 11 h - 19 h

Samedi, dimanche : 9 h - 19 h

Vacances scolaires

Du lundi au vendredi :

11 h - 12 h 45 / 13 h 30 - 19 h 30

Samedi : 14 h 15 - 19 h 30

Dimanche : 8 h 30 - 13 h

Hors vacances scolaires

Lundi, mardi : 12 h 15 - 14 h

Mercredi : 12 h 30 - 17 h 30

Vendredi : 12 h 15 - 14 h / 18 h 45 - 21 h 45

Samedi : 14 h 15 - 18 h 30

Dimanche : 8 h 30 - 13 h

Ouverture au mois de juin

Lundi, mardi : 12 h 15 - 14 h

Mercredi : 12 h 30 - 17 h 30

Vendredi : 12 h 15 - 14 h / 18 h 45 - 21 h 45

Samedi : 14 h 15 - 19 h 30

Dimanche : 9 h - 12 h 45 / 13 h 30 - 19 h 30

LES RÈGLES DE VIE EN COMMUNAUTÉ

LA PAUSE DÉJEUNER

On respecte les règles de vie en collectivité !

Afin que la pause déjeuner se passe dans une ambiance conviviale, des règles de vie doivent être respectées, tant à l'égard des autres enfants que du personnel, mais aussi du matériel et de la nourriture.

Le soir, on ne laisse surtout pas son enfant seul dans la rue !

La circulation des mineurs de moins de 13 ans est réglementée pendant les congés scolaires. Un arrêté municipal pris en 2001 précise qu'un enfant de moins de 13 ans ne peut circuler seul dans la ville de 23 h à 6 h.

Merci aux parents de contribuer au respect de cette mesure qui vise à protéger les enfants.



© Adobe Stock

MES NOTES

Handwriting practice area on page 42, featuring a grid of dotted lines for letter tracing and independent writing.

Handwriting practice area on page 43, featuring a grid of dotted lines for letter tracing and independent writing.





le 22 juillet 2024

LA FLAMME OLYMPIQUE
EST PASSÉE À ÉTAMPES

GUIDE de la Rentrée



Imprimerie municipale d'Étampes.

@ www.etampes.fr MairieEtampes @MairieEtampes

@mairieetampes Mairie Etampes